

Communiqué de Mgr Olivier de Germay à l'occasion de la publication des conclusions de l'enquête sur la Fraternité de Marie Reine Immaculée

En tant qu'archevêque de Lyon, je suis l'évêque référent de la Fraternité de Marie Reine Immaculée (FMRI), association publique de fidèles de droit diocésain, composée actuellement d'une vingtaine de membres et basée à Bois-le-Roi, dans le diocèse de Meaux (Seine-et-Marne).

À partir de l'été 2021, quelques mois après mon arrivée à Lyon, j'ai reçu des témoignages d'anciens membres faisant état d'abus de pouvoir, d'abus spirituels, et de certaines violences sexuelles, en particulier entre les années 1980 et les années 2010.

Après avoir visité la communauté à Bois-le-Roi au cours de l'été 2022, et avoir recueilli différents avis, j'ai chargé le Père Paul-Dominique Marcovits, op, de mener une enquête. Il s'agissait surtout d'évaluer l'authenticité de la spiritualité – contestée par certains – de la fondatrice, Clémence Ledoux, et de faire la lumière sur ce qui s'est passé depuis sa mort, en 1966, jusqu'à la mise en place d'une nouvelle gouvernance en 2014.

Le Père Paul-Dominique Marcovits m'a rendu ses conclusions le 24 octobre 2024. Ainsi que je m'y étais engagé, je publie ce jour, dans le respect de la loi, les conclusions de l'enquête réalisée de mars 2023 à octobre 2024, à travers le document ci-joint, intitulé : Résumé et conclusions de l'enquête sur Clémence Ledoux et la Fraternité de Marie Reine Immaculée.

L'enquête établit que les révélations mystiques de Clémence Ledoux ne sont pas authentiques. Cela est démontré par une analyse approfondie de ses écrits et de sa vie, mais aussi par la prise en compte des précédents rapports réalisés ces dernières décennies. Il faut préciser en particulier que le faux mysticisme de Clémence Ledoux avait déjà été dénoncé dès 1935 par l'archevêque de Lille, le cardinal Liénart, dans un rapport adressé à la Sacrée Congrégation des Religieux à Rome.

L'enquête, notamment au travers de la centaine de témoignages recueillis ces dix-huit derniers mois, confirme également l'existence de nombreuses dérives dans la doctrine et la gouvernance de la Fraternité pendant la période étudiée. Il apparaît que certaines dérives présentes jusque dans les années 2010 sont liées à la mise en place de la « communion de cœur », doctrine dérivée de « l'amour d'amitié » théorisé par le père Marie-Dominique Philippe et qui a imprégné toute la communauté.

Ce jour, 10 décembre 2024, le résumé et les conclusions de l'enquête ont été adressés aux anciens membres avec lesquels l'enquêteur a été en contact. Parmi eux, certains portent encore la blessure de ce qu'ils ont vécu, et c'est avant tout à leur demande que cette enquête a été menée. Ils continueront, si nécessaire, à être accompagnés par la cellule d'écoute et de signalement du diocèse de Lyon.

Ce même jour, je me suis rendu moi-même, accompagné de l'enquêteur, à Bois-le-Roi, pour présenter à la Fraternité actuelle les conclusions de l'enquête et les décisions prises pour la suite.

Dans le but d'accompagner cette communauté, j'ai décidé de nommer, ce 10 décembre 2024, un assistant. Il s'agit de Mgr Jean Legrez, archevêque émérite d'Albi. Sa mission consistera d'une part à aider le modérateur et son conseil, en particulier parce qu'une redéfinition du charisme de la communauté semble nécessaire, et d'autre part à vérifier si les déviations identifiées dans la période étudiée par l'enquête sont totalement résorbées. Il veillera par ailleurs à ce qu'il ne soit plus fait référence à Clémence Ledoux.

S'il s'avérait que la Fraternité de Marie Reine Immaculée ne réunissait pas toutes les conditions garantissant sa pérennité, Mgr Legrez serait alors chargé de l'accompagner vers la dissolution, avec un point d'attention spécial pour la réinsertion des membres actuels.

Malgré les difficultés rencontrées par la Fraternité de Marie Reine Immaculée et dont témoigne cette enquête, il est important de souligner que beaucoup de bien a été fait et que de nombreuses grâces ont été reçues dans et à travers cette communauté. De nombreux Messagers en témoignent.

À Lyon, le 10 décembre 2024

+ Olivier de Germay
Archevêque de Lyon